

Réunion d'information des parents d'élèves de 3°

« Apprendre, comprendre l'orientation ici et maintenant, pour un ailleurs et un plus tard »
P.MERIEU







Objectifs de cette rencontre

- L'orientation en 3° /Plateforme en ligne de saisie des vœux d'orientation et d'affectation.
- La scolarité au lycée
 - Voie professionnelle
 - Voie générale et technologique
 - Le Lycée à l'Immaculée Conception
- Le brevet des collèges



Saisie des intentions et vœux d'orientation

- <u>Du 16 Février au 10 Mars</u>: les élèves et leur famille formulent les **vœux provisoires** sur la plateforme en ligne: https://educonnect.education.gouv.fr/
 - Seconde générale et technologique
 - Seconde professionnelle
 - 1^{ère} année de CAP

Je peux choisir jusqu'à 3 intentions d'orientations par ordre de préférence.





Le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions et les vœux d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe.

Le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc;
- à l'espace numérique de travail (ENT);
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil

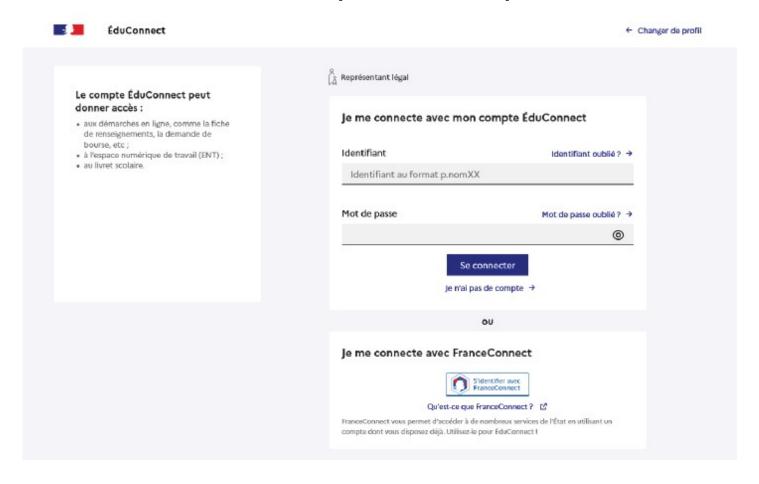






Connexion au portail Scolarité services avec mon compte EduConnect.

Accès avec l'identifiant et le mot de passe transmis par le chef d'établissement.





Accès aux services en ligne dans le menu Mes services.

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Vos services en ligne sont dan: le menu <u>Mes services</u>.

Retrouvez sur le portail Scolarité Services toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- · Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- · Faire une demande de bourse
- · Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- · ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail Scolarité Services s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu Mes services.



Sur la page d'accueil de Scolarité services je clique sur Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.



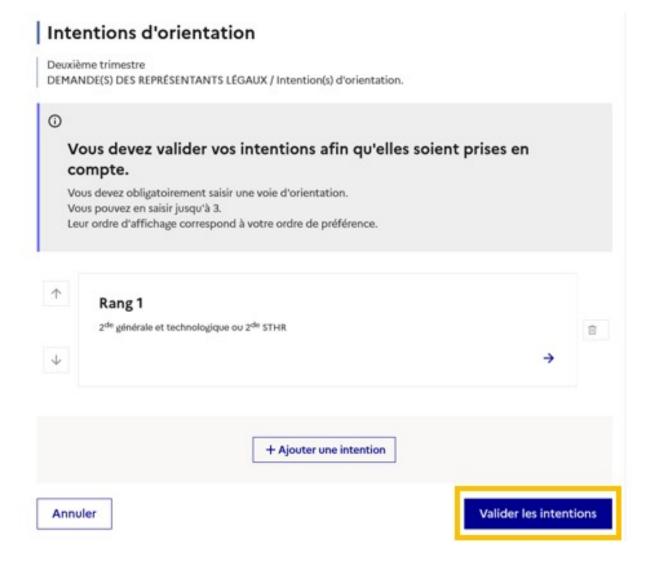


3. Validation des intentions d'orientation



Validation des intentions d'orientation

Le récapitulatif des intentions d'orientation doit être validé pour être enregistré.





Validation des intentions d'orientation

Un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est transmis à chaque représentant légal.

Les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du service.

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



Vos intentions ont bien été validées

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.

Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

66 Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

1re année de CAP

Spécialité : Aéronautique ou boulanger

Statut: apprenti, scolaire

Rang 2

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Modifier les intentions



4. Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe



Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.



Phase provisoire

Intentions Courant 2^e trimestre

Phase provisoire

Avis provisoires Après le conseil de classe du 2^e trimestre

Phase définitive

Choix définitifs Courant 3^e trimestre

Phase définitive

Propositions

Après le conseil de classe du 3^e

trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le service en ligne Affectation les offres de formation après la 3^e pour vous informer.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe

12

① Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :

1

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation

Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

Rang 1: 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Avis défavorable

Rang 2: 2^{de} professionnelle

Avis favorable

Spécialité ou famille de métiers demandée : métiers de la relation client Sous statut scolaire.

Spécialité ou famille de métiers conseillée par le conseil de classe : Alimentation Les familles peuvent consulter l'avis provisoire pour chaque intention, les recommandations et les motivations du conseil de classe

Recommandation(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

1re année de CAP

- <u>Du 9 Mai au 26 Mai</u>: Les élèves et leur famille saisissent leurs vœux définitifs d'orientation. Il est possible de saisir jusqu'à 3 choix en les classant par ordre de préférence.
- Après le conseil de classe du 3° trimestre (07 Juin): Les élèves et leur famille se connectent pour consulter la proposition du conseil de classe.
 - Je l'accepte La décision d'orientation de mon enfant est définitive. La procédure est terminée.
 - Je refuse [©] Je prends immédiatement contact avec le chef d'établissement



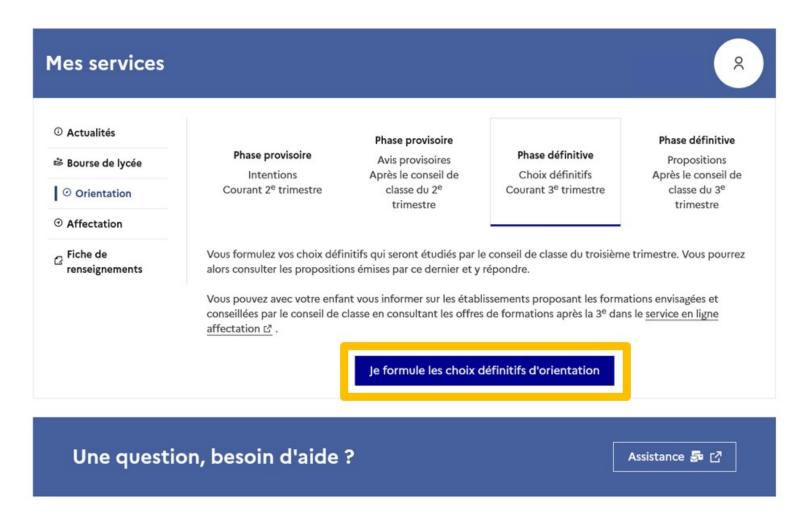


2. Saisie des choix définitifs



Saisie des choix définitifs

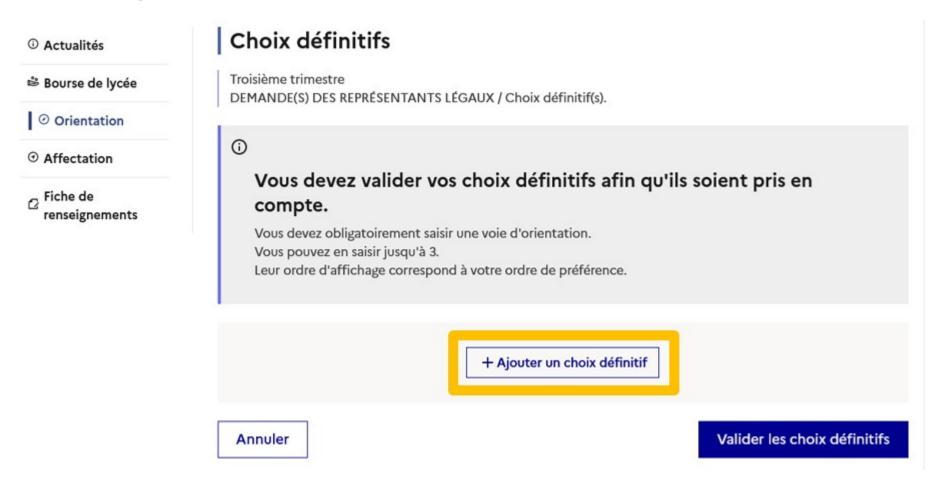
Présentation de chaque phase pour repérer les différentes étapes.





Saisie des choix définitifs

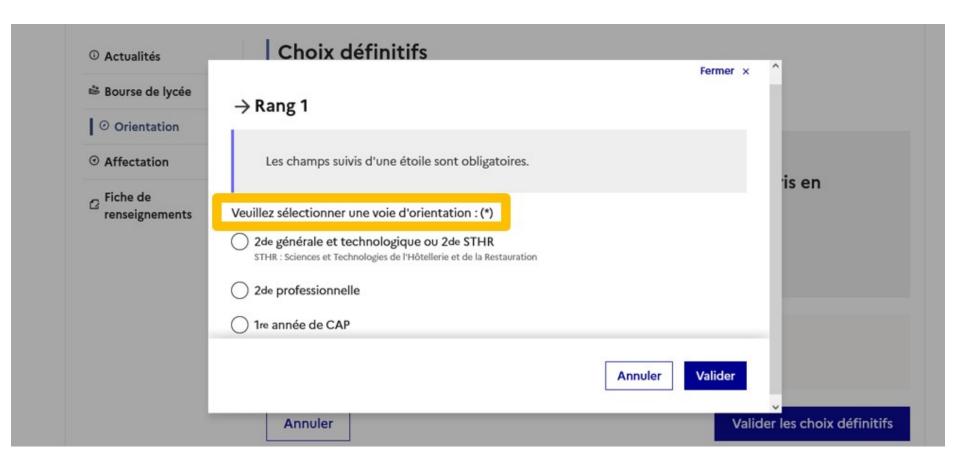
Le bouton « + Ajouter un choix définitif » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, les choix doivent être validés pour être enregistrés.





Saisie des choix définitifs

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement.





4. Réponse aux propositions du conseil de classe



Réponse aux propositions du conseil de classe

L'un ou l'autre des représentants légaux peut répondre aux propositions du conseil de classe.



Phase provisoire Intentions

Courant 2e trimestre

Phase provisoire

Avis provisoires Après le conseil de classe du 2e trimestre

Phase définitive

Choix définitifs Courant 3e trimestre

Phase définitive

Propositions Après le conseil de classe du 3e trimestre

Le conseil de classe a étudié vos choix et vous pouvez consulter ses propositions définitives et donner votre réponse :

- · d'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement ;
- pas d'accord : le dialogue continue, prenez contact avec le chef d'établissement.

Je consulte et je réponds aux propositions du conseil de classe



Affectation : Choix de l'établissement



Phase provisoire

Intentions Courant 2^e trimestre

Phase provisoire

Avis provisoires Après le conseil de classe du 2^e trimestre

Phase définitive

Choix définitifs Courant 3^e trimestre

Phase définitive

Propositions Après le conseil de classe du 3^e trimestre

Le conseil de classe a étudié vos choix et vous pouvez consulter ses propositions définitives et donner votre réponse :

d'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation, notifiée par le chef



CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3E

Découvrez les offres de formation possibles après le collège.

CONSULTER LE CATALOGUE DE L'ANNÉE DERNIÈRE

À partir du 7 avril 2023, consultez le nouveau catalogue.

CONSULTATION

AU 9 MAI À 13:59

Je consulte le catalogue 2023 à jour.

7 AVRIL À 14:00

DEMANDES

9 MAI À 14:00 AU (30 MAI À 23:59)

Je valide mes demandes d'affectation.

TRAITEMENT

31 MAI À 00:00 AU 27 JUIN À 14:29

Mon dossier est en cours de traitement.

RÉSULTAT

À PARTIR DU 27 JUIN À 14:30

Je consulte le résultat de mes demandes.





Ces indications tiennent compte du fuseau horaire où vous vous trouvez.

2-2 : Recherche des formations CHOISIR SON AFFECTATION DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3E QUOI formation, établissement ou mots-clés Ville ou département Exemple : nantes Demandes de l'utilisateur Accédez aux offres de formation proposées dans Affelnet par les lycées, les CFA, les établissements maritimes et agricoles en France,

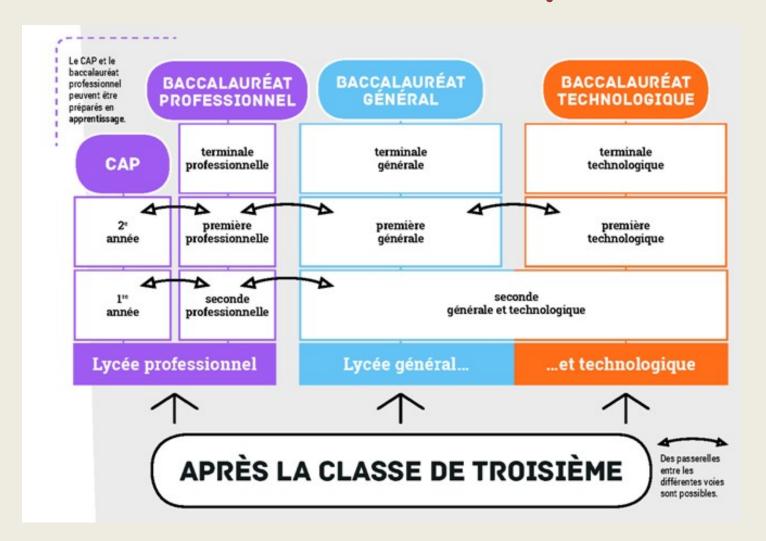


2-3 : Rang et Validation des formations



Valider les demandes. Vous pouvez cependant modifier vos vœux Jusqu'au 30 mai. (Il est possible que l'application vous demande de vous reconnecter)

La scolarité au lycée



La voie professionnelle

• La voie professionnelle permet aux élèves de suivre des enseignements concrets pour apprendre un métier rapidement.

• Deux diplômes professionnels peuvent être préparés :

- Le CAP, en 2 ans, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études;
- Le baccalauréat professionnel, en 3 ans, pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre des études supérieures.

La formation peut être suivie :

- Sous statut scolaire dans un lycée, avec des périodes de stage en entreprise chaque année;
- En apprentissage dans un lycée ou dans un CFA, avec un contrat de travail auprès d'un employeur.
- Attention certaines formations ont un recrutement particulier courant mars (lettre de motivation, entretien...)

La seconde générale et technologique:

Des enseignements communs en seconde

Français	Physique chimie	
Histoire géographie	Sciences de la vie et de la Terre	
Langue vivante A et langue vivante B	Éducation physique et sportive	
Sciences économiques et sociales	Enseignement moral et civique	
Mathématiques	NOUVEAU Sciences numériques et technologie	

Plus

d'accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année pour vous permettre de connaître vos acquis et vos besoins en français et en mathématiques.
- Un accompagnement personnalisé en fonction de vos besoins.
- Du temps consacré à l'orientation: découverte de formations, de secteurs professionnels, etc.

La seconde générale et technologique est commune à tous les élèves.

Au cours de cette année, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours en voie générale ou technologique.

DES OPTIONS. Pourquoi en choisir?

- pour obtenir des points en plus pour le bac ;
- pour enrichir vos compétences ;
- pour valoriser son dossier et faire qu'il soit remarqué par les formations de l'enseignement supérieur. Souvent, ces établissements recherchent des profils atypiques, des passionnés, des étudiants entreprenants...



La voie technologique en 1ère et Terminale

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Mathématiques

Chaque série permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien préparer aux études supérieures.

Les élèves suivent des enseignements de spécialité de la série choisie :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- TMD : Techniques de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

<u>Le Baccalauréat</u> général

- Plus de liberté de choix
- Favoriser et valoriser le travail régulier : Prise en compte des bulletins de notes de 1ère et Terminale et 40% du baccalauréat se passe en contrôle continue au sein de l'établissement.
- Mieux préparer les élèves au supérieur : Matières, oraux et orientation





LA VOIE GÉNÉRALE PREMIÈRE ET TERMINALE

PREMIÈRE E	ET TERMI	NALE	
Socle de culture commun	Première	Terminale	TOTAL horaire élève
Français Philosophie Histoire géographie Enseignement moral et civique Langue vivante 1 et Langue vivar Éducation physique et sportive Humanités scientifiques et numériques	3 h 0 h 30 ate 2 4 h 30 2 h	4 h 3 h 0 h 30 4 h 2 h	Première 16 h Terminale 15 h 30
Disciplines de spécialité	Première	Terminale	
Arts	4 h	: 6h :	Première 12 h
Écologie, agronomie et territoire	s : 4h :	: 6h:	3 disciplines
Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	: "" :	6 h	Terminale 12 i
Humanités, littérature et philoso Langues et littératures étrangère	: "":	6 h	2 disciplines parmi les 3 survies en première

- Numérique et sciences informatiques Sciences de la vie et de la Terre Sciences de l'ingénieur*
- Sciences économiques et sociales
- Physique chimie

Mathématiques

- Orientation
 - Durée 1 h 30 par semaine
- 4 Enseignements facultatifs
 - Maximum 1 enseignement en première et choix possible d'un second en terminale
 - Libre choix Durée 3 h
 - * Horaireo spécifiques, en lien avec la voie technologique

En terminale uniquement :

ARTS

EPS

LCA

LV3

Première

28 h

- MATHÉMATIQUES EXPERTES
- MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES

TOTAL

horaire élève

Terminale

27 h 30

DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN



ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

Humanités, littérature et philosophie

Réflexion et étude de nombreux textes littéraires et philosophiques de l'Antiquité à nos jours

Mathématiques

Modélisation du réel, accès à l'abstraction, raisonnement et résolution de problèmes

Sciences de la vie et de la Terre

Organisation du vivant, structure de la planète, corps humain, santé et grands enjeux planétaires contemporains

Langues, littératures et cultures étrangères et régionales

Maîtrise d'une langue vivante et connaissance approfondie de sa culture

7 spécialités



Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques

Compréhension du monde contemporain par l'étude des enjeux politiques, sociaux et économiques, avec une réflexion approfondie sur les relations internationales

Sciences économiques et sociales

Économie, sociologie et sciences politiques pour comprendre les grands enjeux de société

Physique chimie

Organisation et transformation de la matière, mouvements et interactions, conversions et transferts d'énergie, ondes et signaux

Nouvelle spécialité : Education physique, pratiques et cultures sportives



LYCEE IIC ESPALION



Lancement dès la rentrée de septembre 2022 en classe de Première de l'EDS EPPCS :

Education Physique, Pratiques et Culture Sportives

Le Plus pour les élèves :

- 3h d'EPS en plus par semaine.
- 1h de cours théorique pour préparer aux métiers de l'entrainement sportif, des loisirs, de la santé ou du bien-être, de l'enseignement, du management ou de la protection des personnes.
- Une spécialité coefficient 16 pour le Baccalauréat avec 3 types de contenus : De la pratique d'APSA Activités physique, sportive et artistique ; Des contenus théoriques relatifs à la culture sportive ; Des mises en situation et conduite de projet.

Pour Postuler:

Remplir une fiche de candidature disponible sur l'ENT ou au secrétariat avec l'avis des enseignants et ses motivations.

Pour plus de renseignements :

- Contactez Mr IZARD, Responsable de l'EDS EPPCS
- Contactez le Secrétariat d'Accueil de l'établissement.

Lycée IIC : 05.65.51.11.70 secretariat.immac@gmail.com G.IZARD: Professeur d'EPS izard_guillaume@hotmail.com





Le Parcours international au Lycée Immaculée Conception

Dans le cadre de son Ouverture à l'Europe et à l'International, le Lycée Immaculée Conception propose à ses élèves de suivre un **parcours international** tout au long de leur scolarité de lycée.



En classe de Seconde

- Une mobilité individuelle avec réciprocité: une immersion de deux mois dans un établissement scolaire espagnol, El Colegio Antonio Machado à Saragosse (Espagne)
- La Section européenne Anglais EPS



📝 En classe de Première

- La Section européenne Anglais EPS
- Participation à un programme d'échange avec un établissement étranger



En classe de Terminale

- La validation du baccalauréat avec la mention Section européenne Anglais EPS
- La préparation à la Certification Cambridge

Ensemble,

donnons une couleur internationale à la scolarité de votre enfant!

Invitation aux portes ouvertes le Samedi 25 Mars

Brevet des collèges

L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les 4 appréciations suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE ightarrow 10 points

MAÎTRISE FRAGILE ightarrow 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE ightarrow 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE ightarrow 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.



400 POINTS



MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2h

écrit

100 POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1h

écrit

50

ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3h

écrit

100

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2h

écrit

50 POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min.

oral individuel

25 min.

oral

100

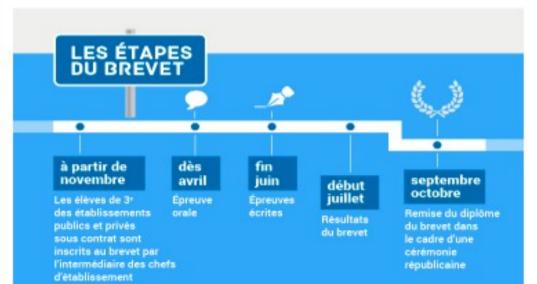
L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE 480 POINTS

MENTION
ASSEZ BIEN

+ DE 560 POINTS MENTION BIEN + DE 640 POINTS MENTION TRES BIEN



Dates des épreuves écrites

Épreu	ive	Date
•	Français 1re partie (grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée)	lundi 26 juin - 9h à 10h30
•	Français 2e partie (rédaction)	lundi 26 juin - 10h45 à 12h15
	Mathématiques	lundi 26 juin - 14h30 à 16h30
R	Histoire-géographie enseignement moral et civique	mardi 27 juin - 9h à 11h
8	Sciences (physique-chimie et/ou sciences de la vie et la Terre et/ou technologie)	mardi 27 juin - 13h30 à 14h30



Jeudi 9 juin 2022

Convocation individuelle à un horaire précis L'épreuve à lieu dans l'établissement

L'épreuve orale au brevet est une soutenance de projet.

- Elle se déroule en deux temps : un exposé de 5 minutes et un entretien de 10 minutes avec le jury.
- Le jury est composé d'au moins deux professeurs
- Présentation d'un projet qui a été mené dans le cadre des enseignements ou dans le cadre d'un des parcours éducatifs.
- Il est possible de passer l'épreuve par groupe de deux. Dans ce cas, chaque élève fait un exposé de 5 minutes, puis le jury interroge l'ensemble du groupe pendant 10 minutes.

Une partie de l'exposé peut être présenté dans une langue étrangère ou régionale.

Date à retenir : Jeudi 25 mai : Oral d'entraînement

Jeudi 15 juin : Oral DNB

Ce n'est pas le projet lui-même qui sera évalué mais ce qui a été appris grâce à lui et la capacité à le présenter de manière claire

<u>Certification PIX</u> <u>certification des compétences numériques</u>

CRCN

CADRE DE RÉFÉRENCE DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

5 DOMAINES POUR 16 COMPÉTENCES



Information et données

concerne la recherche et la veille d'information, la gestion et le traitement des données



Communication et collaboration

traite de ce qui relève du **partage** et de la **publication** de contenus, des **interactions** et de la **collaboration** pour coproduire des ressources, des connaissances ou des données



Création de contenus

se rapporte à la **création de contenus numériques**, du plus simple au plus élaboré, y compris des **programmes informatiques**



Protection et sécurité

concerne la sécurité du matériel, la santé, l'environnement et la protection des données personnelles



Environnement numérique

traite des compétences qui permettent à un individu de **s'insérer** dans un monde numérique et de comprendre son fonctionnement

La certification en 3e Points clés :

- une session de certification dure 2h (1h45 de test effectif)
- les élèves doivent être "certifiables", c'est à dire avec un profil Pix avec au moins 5 compétences positionnées sur le niveau 1.
- un test personnalisé généré à partir du profil de l'élève
- passage de la certification Pix valable pour 3 ans

La certification des élèves de 3e, obligatoire, se déroulera le jeudi 11 mai Autre date à retenir : ASSR2 (semaine du 30 mai au 2 juin)

Résultats du DNB



Au plus tard: 07 juillet 2023

